



Procès-verbal
Commission Départementale des Arbitres
Section Départementale de la Promotion de l'Arbitrage

Réunion du :	30 avril 2026
A :	Besançon
Présidence :	M. SALA Eric
Présents :	MM. RAVIER Claude, NENING Ludovic,
Excusés :	M KHELLADI Kamel
Invité :	M. NEGHLIZ Chakib

Un Groupe de Travail informel de la SDPA s'est réuni au District le jeudi 30 avril 2026 sous la présidence de Monsieur Eric SALA.

Ce groupe de réflexion a été constitué avec les membres présents lors de cette date initialement retenue pour une réunion plénière, plusieurs membres de la section ayant fait part de leur absence en raison d'autres obligations liées à l'activité footballistique. Dans ce contexte, nous avons néanmoins souhaité maintenir ce temps d'échange afin de poursuivre les travaux engagés sur plusieurs dossiers structurants relevant du développement et de la promotion de l'arbitrage.

Les thématiques inscrites à l'ordre du jour sont les suivantes :

- Mise en place d'une action à destination des référents arbitres ;
- Élaboration de la ligne de vie d'un candidat FIA ;
- Action de fidélisation annuelle ;
- Journées de l'arbitrage.

1. Mise en place d'une action vis-à-vis des référents arbitres

Le groupe de travail souhaite lancer un projet de rassemblement des référents arbitres des clubs du territoire.

L'objectif est de créer un « **Club des Référents** », structure dédiée permettant :

- d'échanger entre référents arbitres ;
- de faciliter la circulation des informations ;
- de partager les bonnes pratiques ;
- d'accompagner la structuration de l'arbitrage au sein des clubs.

Il est rappelé que les textes imposent à chaque club de nommer un référent arbitre. Or, à ce jour, seuls 56 clubs ont renseigné cette information dans Foot 2000, avec par ailleurs plusieurs coordonnées non actualisées.

Afin de valoriser l'investissement de ces bénévoles, il est envisagé l'organisation d'une réunion d'étape en février 2027, sous la forme d'une soirée de récompenses des référents les plus investis. Le groupe de travail propose qu'une réflexion soit menée avec le District afin d'étudier la possibilité d'adosser cet événement à une soirée des bénévoles organisée au Stade Bonal.

Par ailleurs, selon le nombre de participants engagés dans cette démarche, une enveloppe budgétaire pourrait être sollicitée auprès du District afin de prévoir des dotations ou récompenses.

2. Ligne de vie d'un candidat FIA / Mise en place du statut d'arbitre stagiaire

À ce jour, un candidat arbitre suit un parcours composé de :

- trois jours de formation répartis en sept séances ;
- un examen théorique ;
- un examen pratique.

En cas de réussite, il devient arbitre officiel avant d'être convoqué à la séance n°8 qui clôture sa formation en fin de saison.

La CDA a constaté qu'une fois l'examen pratique validé, certains candidats adoptent des comportements plus relâchés et présentent certains manquements administratifs.

Afin de remédier à cette situation, le groupe de travail propose l'officialisation d'un **statut d'« arbitre stagiaire »**.

Dans ce cadre :

- le candidat ne serait définitivement admis comme arbitre officiel qu'après validation de la séance n°8 de fin de formation ;
- cette validation serait conditionnée à un comportement satisfaisant durant sa période de stage, notamment sur le plan administratif.

Si cette proposition venait à être validée par le Comité de Direction du District, une communication spécifique devra être adressée aux clubs afin qu'ils assurent un suivi complet de leurs candidats jusqu'à la fin de la saison.

L'objectif est de ne plus considérer uniquement l'atteinte du quota de matchs comme finalité, mais bien l'accompagnement global du futur arbitre jusqu'à sa pleine intégration.

3. Journées de l'arbitrage / Action de fidélisation annuelle

Le groupe de travail a également échangé sur les Journées Nationales de l'Arbitrage organisées chaque année par la FFF.

Les actions actuellement proposées au niveau fédéral sont jugées trop superficielles et insuffisamment valorisantes pour les arbitres du territoire.

Il est donc souhaité de reprendre localement cet événement en main en s'appuyant sur les clubs phares du District.

L'idée avancée serait la mise en place d'un **stand spécial arbitres** lors d'une rencontre du FC Sochaux-Montbéliard et/ou du Racing Besançon.

Cette opération permettrait :

- de promouvoir la fonction arbitrale ;
- de sensibiliser le public et les jeunes licenciés ;
- de mettre à l'honneur les arbitres les plus méritants du District au regard de leur ancienneté, de leurs réussites ou de leur investissement.

Les dates officielles des Journées de l'Arbitrage 2026 sont fixées aux **10 et 11 octobre 2026**.

4. Remerciements

Le Président remercie chaleureusement Monsieur Chakib NEGHKIZ pour le travail préparatoire et les éléments apportés lors de cette réunion.

Un diaporama de présentation est joint au présent procès-verbal afin d'illustrer les différents travaux menés.

Les propositions ont été adressées au District en vue de leur faisabilité tant sur le plan financier que réglementaire.

**Le Président,
Eric SALA**